## Nº 44812

## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 1998-1999

## PROJET DE REGLEMENT GRAND-DUCAL

imposant des sanctions à l'égard du gouvernement de la République de Serbie

## DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES AU PREMIER MINISTRE

(3.12.1998)

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le projet de règlement grand-ducal sous rubrique a figuré à l'ordre du jour de la réunion de la Commission de Travail d'aujourd'hui.

La Commission de Travail a constaté qu'en vertu de la base légale proposée par le Conseil d'Etat et retenue par le Gouvernement pour le projet, l'assentiment de la Commission de Travail de la Chambre des Députés n'est pas requis.

Par conséquent la Commission de Travail n'a pas émis d'avis.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président de la Chambre des Députés, Jean SPAUTZ